

Image not found or type unknown



## Temps de formation sur jour de travail et jour de repos

Par **sorgina**, le **23/08/2016** à **17:07**

Je travaille dans un établissement de santé privée avec une amplitude horaire de 12h pour un temps de travail quotidien de 10h30 (je suis aide soignante). Quand un jour de formation de 7h tombe sur un jour de repos, je récupère 7h mais quand ça tombe sur un jour de travail je dois 3h30 à mon employeur. Il peut arriver que sur trois jours de formation, 2 coïncident avec des jours supposés travaillés et un seul sur un jour de repos. Du coup non seulement je ne récupère rien mais en plus je perds un jour de repos. Rien n'est écrit dans la convention collective et j'ai du mal à trouver des textes de lois traitant ce sujet. Est-ce légal? Merci de vos réponses